

Fiasco d'une petit place lausannoise

Autor(en): **Auberson, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **109 (1983)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-74978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fiasco d'une petite place lausannoise

Sous ce titre accrocheur, l'édition du 20 décembre 1982 de «24 Heures» faisait le procès de cette placette qualifiée par la journaliste de désert, en ajoutant cependant qu'elle n'avait peut-être pas définitivement rendu l'âme.

«On rêvait, à l'époque de la construction, d'une animation à l'italienne», est-il écrit en préambule dans l'article du quotidien lausannois.

Nous avouons que le sujet traité nous a beaucoup plus intéressé que la façon dont il avait été abordé.

Afin de permettre au lecteur de se forger son propre point de vue, nous avons prié quelques confrères particulièrement compétents de bien vouloir nous faire part de leurs réflexions. Ainsi, Paul Auberson, historien de l'architecture et architecte lui-même, présente une étude intitulée «A propos de places italiennes». Roland Willomet, architecte FAS/SIA, auteur du projet, nous fait part des contraintes qu'il a connues au moment de la conception de l'ensemble. Enfin, nous avons demandé à Gilles Barbey, architecte SIA, de situer l'importance d'une telle réalisation dans la cité, ainsi qu'un rappel des connotations modernes auxquelles Chauderon pourrait se référer.

Nous remercions très sincèrement nos trois confrères précités, qui ont bien voulu consacrer quelques instants de leur temps pour se pencher bénévolement sur la question que nous leur avons posée.

Nous mesurons le risque qu'il y a à tenter une approche d'un problème sous des angles divers; mais nous sommes convaincu que la vérité n'est pas une, et que c'est une part importante de notre mission, en tant que collaborateur permanent de IAS, que de vous livrer plusieurs avis sur un même thème, dans l'espoir que cette approche favorisera le débat, créera le dialogue, voire la contradiction, dans le but avoué de faire progresser l'architecture.

François Neyroud, architecte SIA

A propos de places italiennes

Il ne fait guère de doute qu'en ce qui concerne l'architecture des places urbaines, celles des villes italiennes constituent toujours une référence historique de première importance; mais le terme de «place italienne» demande à être précisé, car il recouvre en fait un vaste chapitre d'histoire urbaine et il implique des types architecturaux différents: ceux des villes du bas Moyen Age depuis le 11^e siècle, ceux de la Renaissance dès le milieu du 15^e et, enfin, ceux de l'âge baroque à partir du 17^e siècle.

C'est dire que, compte tenu de la brièveté de ces lignes, l'historien ne peut qu'essayer de dégager quelques éléments de réflexion autour de ces trois périodes, pour ceux d'entre nous, architectes et urbanistes, qui affrontent aujourd'hui le thème difficile de la place. C'est pourquoi, notre propos ne se fondera que sur l'architecture de quatre places considérées comme exemplaires de leur temps: la double place de Todi en Ombrie pour le Moyen Age (fig. 1 et 2), la place de Pienza en Toscane ainsi que celle du Capitole à Rome pour la Renaissance (fig. 3 et 4) et la place du Peuple, à Rome toujours, pour l'âge baroque (fig. 5 et 6). Avant tout, il convient de rappeler deux points d'ordre historique.

Tout d'abord, il faut souligner que, sans rien enlever à la valeur intrinsèque des places médiévales et baroques, l'exceptionnelle importance des places italiennes est due à celles qui ont été construites pendant la Renaissance et se rattachent aux réflexions théoriques sur la cité idéale; elles furent considérées alors comme des modèles du genre et eurent une très grande influence, en Europe et dans le monde, jusqu'à l'aube de l'époque contemporaine.

Ensuite, s'il est vrai que les fonctions premières présidant à l'aménagement des places ne doivent pas être négligées, pour rendre compte de leur spécificité, il est tout aussi vrai que ces fonctions changent et se modifient avec le temps, alors que les places, elles, demeurent telles quelles. C'est dire que, pour notre propos, les questions fonctionnelles restent secondaires. A cet égard, il suffira de se rappeler que, dans la cité médiévale,

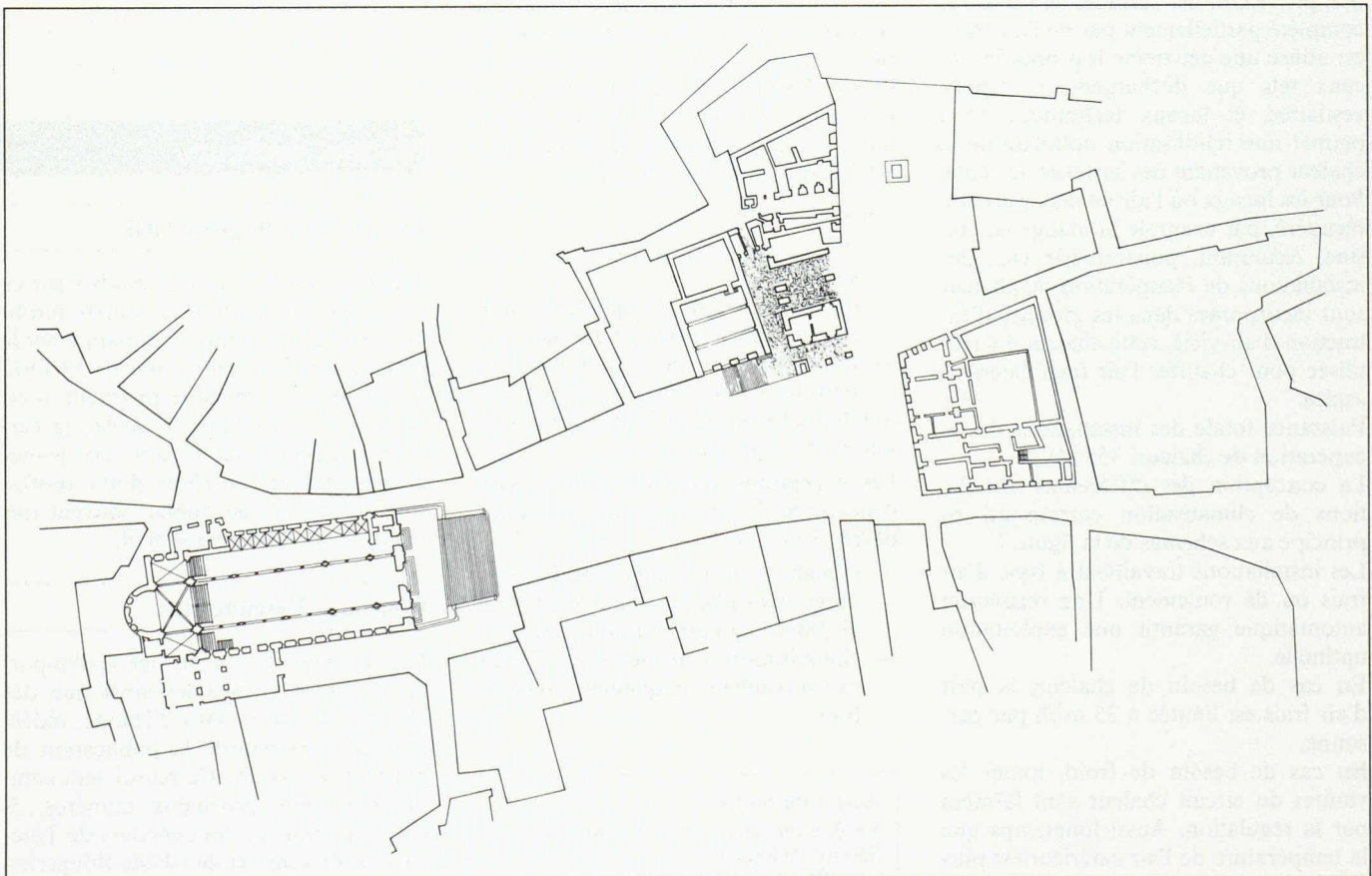


Fig. 1. — La place du Peuple et la place Garibaldi à Todi.

trois fonctions principales leur sont assignées: civile, religieuse et commerciale, qui peuvent être séparées ou partiellement regroupées; en revanche, à la Renaissance, puis à l'âge baroque surtout, leurs fonctions seront moins précises, dans la mesure où elles remplissent un rôle symbolique ou, plutôt, idéologique.

La place médiévale (fig. 1 et 2) comporte une ambiguïté qu'il faut d'abord dissiper: celle de sa «spontanéité», qui proviendrait soit de sa fonction, soit d'une harmonie naturelle propre à la société médiévale. A vrai dire, l'irrégularité et la variété du tracé des places d'alors n'illustre que l'absence de principes théoriques d'ordre géométrique, qui n'apparaîtront qu'à la Renaissance. Pour autant, leur configuration n'est pas due au hasard; elle procède d'intentions formelles plus ou moins explicites: l'exemple de Todi permet d'en relever au moins trois qui ont une portée générale.

En premier lieu, la disposition d'ensemble qui distingue deux espaces aux fonctions différenciées, la place du Peuple sur l'emplacement du Forum romain et, adjacente à celle-ci, la place Garibaldi. Un édifice public ici, une église dans d'autres villes, constituent la charnière. Voilà un dispositif propre à cette époque, celui des places groupées, juxtaposées et contiguës. En deuxième lieu, la place est organisée de telle manière qu'un espace fermé et unitaire soit créé, en la séparant des courants de circulation ou, à défaut, en reportant ceux-ci sur un de ses côtés, en soulignant également ses angles par une judicieuse implantation des édifices, de telle sorte que l'espace soit contenu au mieux par les parois murales qui l'entourent. Cependant, lorsque la situation topographique le permet, comme à Todi qui est construite sur une colline, des échappées visuelles vers l'extérieur peuvent être ménagées au sein de la masse bâtie. En outre, et le fait est important, l'espace construit de cette façon ne supporte aucune statue, puits ou fontaine qui, placé au centre, modifierait son unité et empêcherait un observateur d'éprouver le sentiment d'être, lui, le point central d'une composition perceptible d'un seul coup d'œil. (Notons, en passant, que la statue de la place Garibaldi

est naturellement bien postérieure.) Enfin, en troisième lieu, le tracé même de la place devient, dans une certaine mesure, secondaire par rapport à la richesse des solutions architecturales, offertes par les parois avec, par exemple, des parties de portiques, le jeu de terrasses et d'escaliers, les attaches des édifices entre eux, les matériaux, les revêtements et les ornements.

La place de la Renaissance (fig. 3 et 4) est un écho direct des nouvelles conceptions de l'espace construit, mises au point à Florence tout d'abord, à Rome par la suite: à savoir que ce dernier doit être contrôlé par les règles de la perspective, par le principe de la symétrie axiale qui garantit l'équilibre du tout et par une régularité rythmique des parties fondée sur des relations de proportions. La place doit aussi être en rapport avec les rues, comme avec les édifices qui l'entourent, selon les prescriptions des traités théoriques sur les villes de ce temps-là. Toutefois ces règles et ces principes, fondés sur la raison, n'empêchent pas l'espace ainsi maîtrisé d'être rendu et qualifié de manière fort différente. La première place de l'époque, celle de Pienza (fig. 3), construite vers le milieu du 15^e siècle, et la place du Capitole (fig. 4), conçue par Michel-Ange un siècle plus tard, en sont l'illustration éloquentes.

A Pienza, la volonté est manifeste d'établir un rapport perceptible entre les édifices et le vide; en témoigne le dessin géométrique tracé sur le sol de la place, dont les lignes correspondent aux formes des façades. Mais le vide, ou l'espace de la place, conserve une certaine neutralité, compte tenu de l'irrégularité du volume des trois édifices. Au Capitole, en revanche, Michel-Ange, tout en respectant le principe de la symétrie axiale, charge visuellement ce vide par une séquence constituée par la rampe d'accès, les Dioscures, la statue centrale et la double volée de l'escalier monumental adossé au palais du Sénat, que complète l'admirable dessin du sol avec son étoile inscrite dans un ovale: le tout établit une interaction dynamique, entre le vide et les parois, qui appelle, et c'est l'essentiel, le mouvement de l'observateur et non pas sa seule contemplation. Un univers mental sépare véritablement les places de Todi et celle du Capitole.

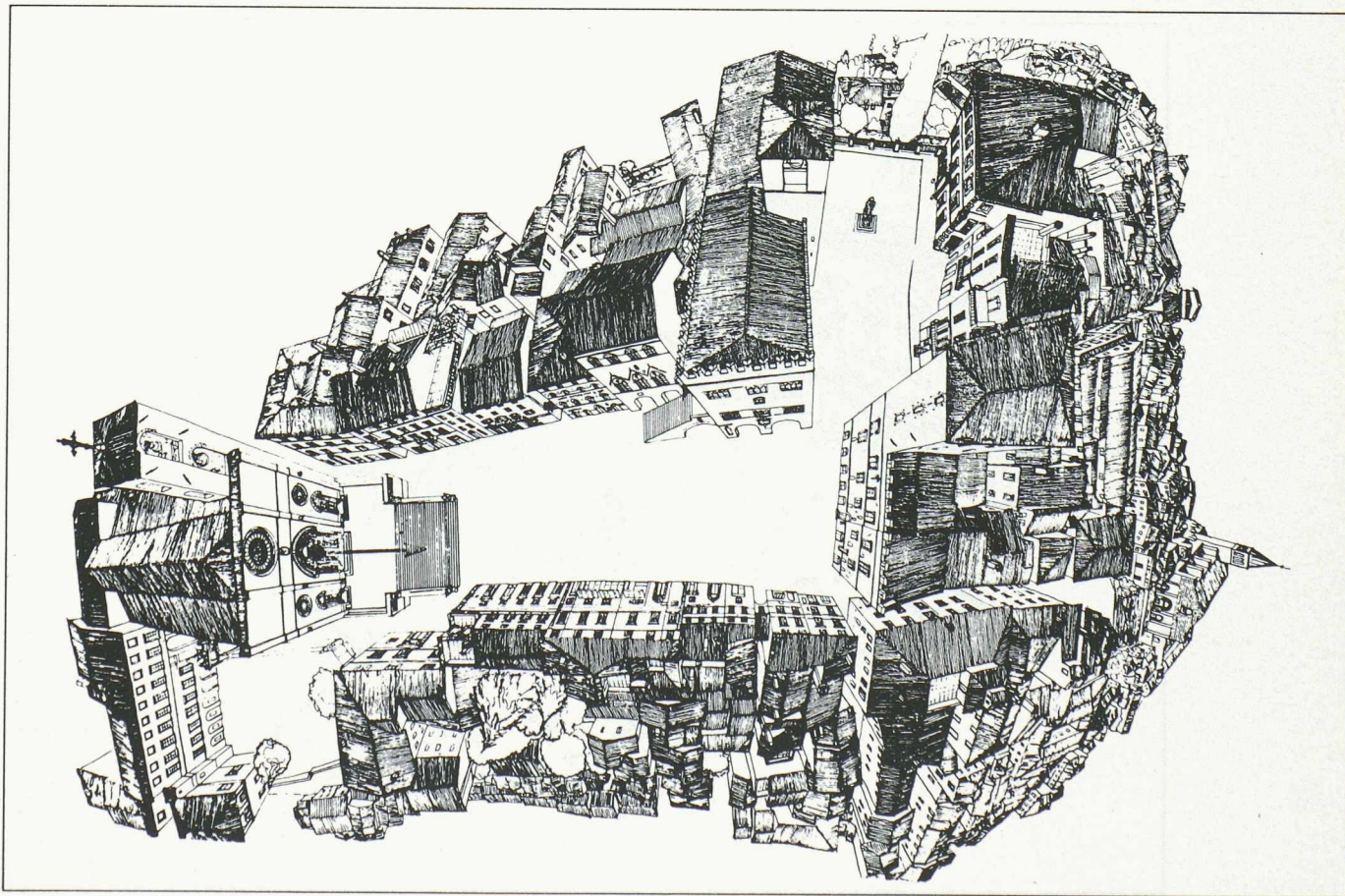


Fig. 2. — La place du Peuple et la place Garibaldi à Todi.

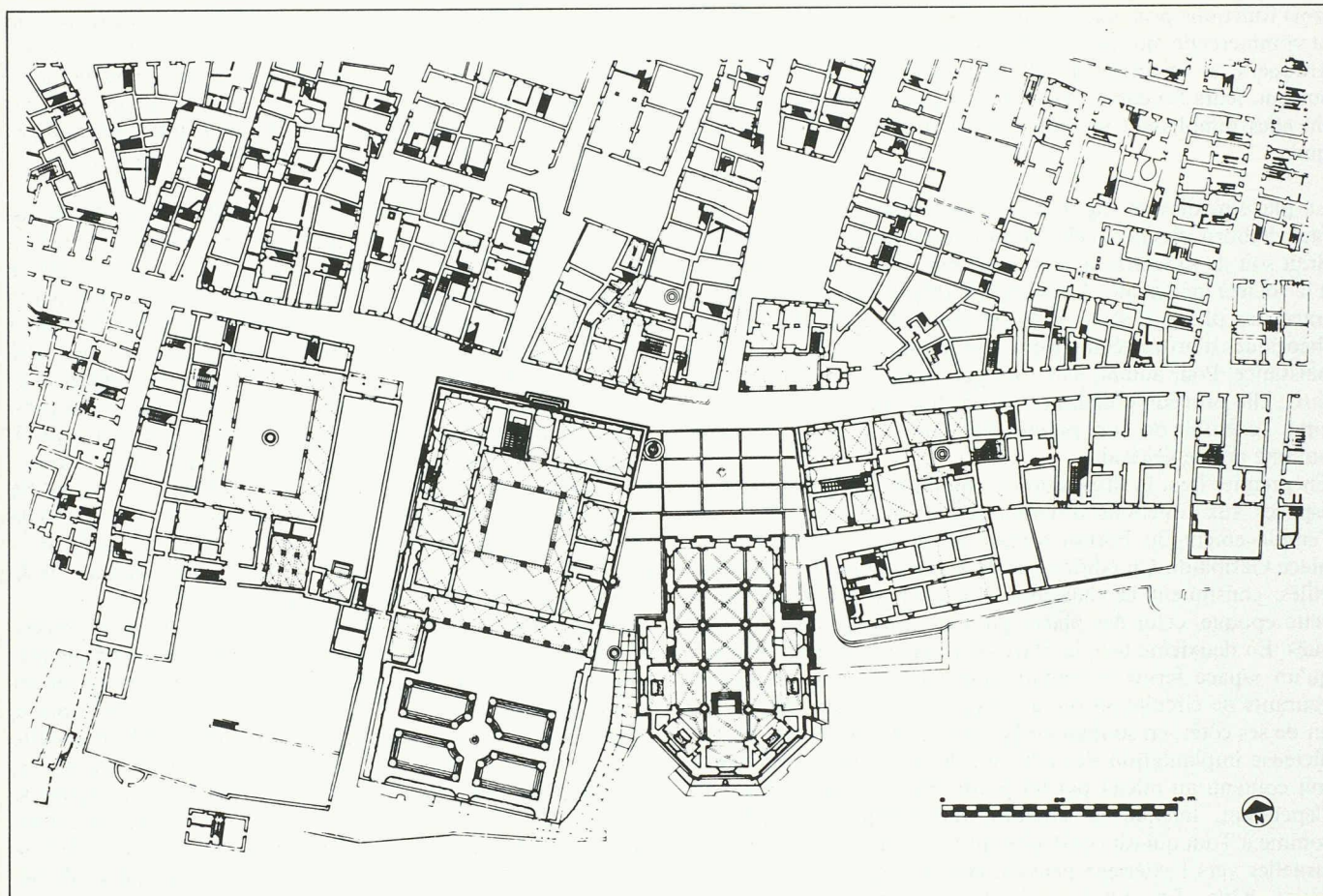


Fig. 3. — La place de Pienza.

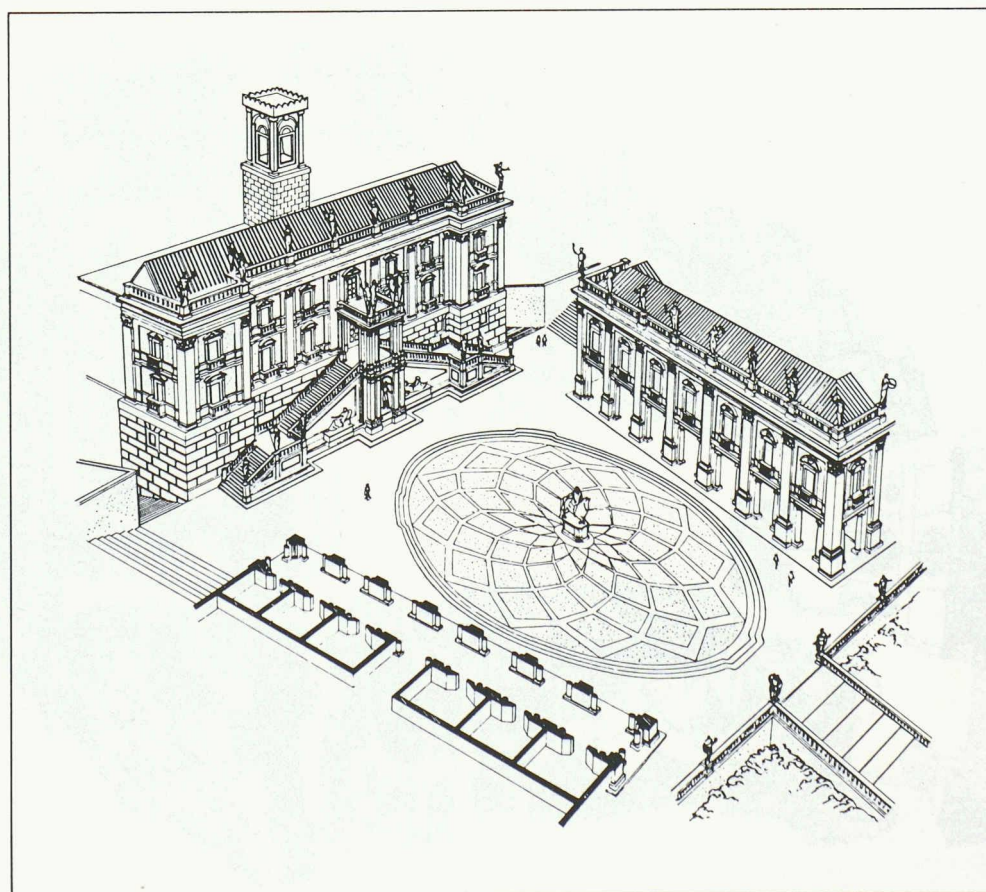


Fig. 4. — La place du Capitole à Rome.

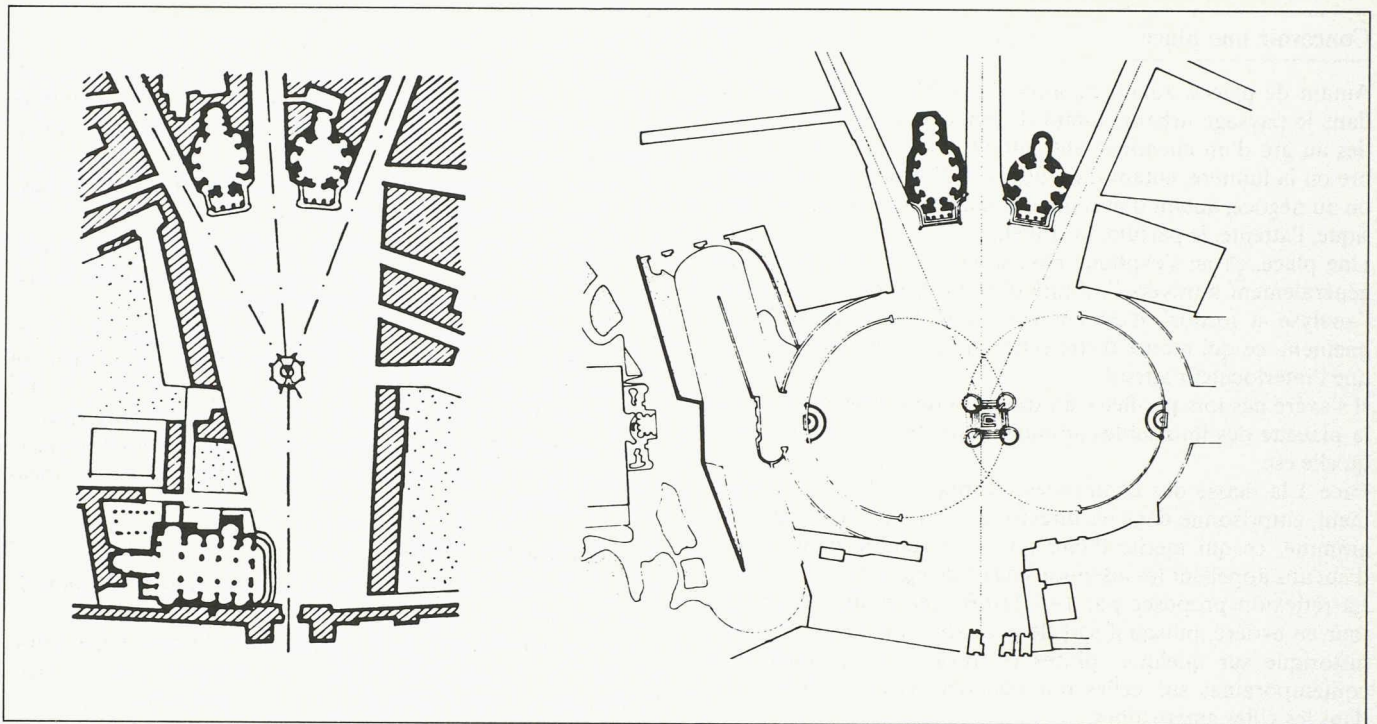


Fig. 5. — La place du Peuple à Rome; états au 17^e et au 19^e siècle.



Fig. 6. — La place du Peuple à Rome.

La place de l'âge baroque (fig. 5 et 6) est indissociable des rues. En effet, c'est à partir du 17^e siècle que les villes deviennent de vastes espaces de représentation, tout d'abord idéologique à Rome, sociale ensuite ailleurs. Espaces qui s'ordonnent autour de grands parcours axiaux, dont la dimension nouvelle est atteinte grâce à des perspectives largement ouvertes; places et monuments deviennent alors de véritables scènes quasi théâtrales aux multiples effets dynamiques. Mais tout cela n'entraîne pas, à proprement parler, une révolution dans le traitement de l'espace; car aussi bien l'enchaînement par séquence de places, de monuments et de rues, que l'action réciproque provoquée entre l'espace intérieur — celui qui est derrière les parois — et l'espace extérieur — le vide — sont les suites exaltées de thèmes spatiaux annoncés dès le 16^e siècle.

La place du Peuple à Rome, bien qu'elle ait été réalisée en plusieurs étapes, est l'exemple parfait du type propre à l'âge baroque. Elle fut, à l'origine, aménagée tout à la fois comme esplanade à l'entrée nord de la ville et comme point de départ, signalé par un obélisque égyptien en son centre, des trois axes de pénétration dans le tissu urbain, ce que l'on nomme le trident de Sixte Quint, déjà réalisé, à vrai dire, en partie, durant le 16^e siècle. Vers le milieu du 17^e siècle, la construction des deux églises, entre les rues, métamorphose la place en une entrée majestueuse de la ville. Sa transformation par Valadier, au début du 19^e siècle, en forme de vaste ovale, n'est que l'imita-

tion tardive d'un autre tracé typique de l'âge baroque: celui de la place Saint-Pierre par le Bernin. Ainsi, à l'âge baroque, la configuration, la dimension et la position des édifices résultent d'une composition dessinée qui conjugue le réseau des rues et les figures géométriques du tracé des places.

Voici, brièvement exposés, les quelques éléments de réflexion que suggèrent aussi bien les places italiennes du Moyen Age que celles de la Renaissance et de l'âge baroque. Il est, certes, difficile d'en dégager des traits communs; mais il en existe au moins un, qui mérite d'être cité en guise de conclusion et de leçon, à savoir que les places italiennes sont toujours organisées selon une idée, un projet ou un dessin qui accepte le contrôle simultané des pleins qui les entourent et du vide qui est le leur propre: voilà, peut-être, une conclusion qui semble aller de soi, mais qui implique une profonde vérité méritant attention.

Bibliographie sommaire

C. SITTE, *Der Städtebau*, 1889; *L'art de bâtir les villes* (traduction française), 1980.

M. MORINI, *Atlante di storia dell'urbanistica*, 1963.

E. BACON, *Design of Cities*, 1967¹; *D'Athènes à Brasilia* (traduction française), 1967¹.

F. MANCUSO, *Piazze d'Italia, Italia meravigliosa*, 1971.

P. FAVOLE, *Piazze d'Italia, Architettura e urbanistica della piazza in Italia*, 1972.

F. BORSI et G. PAMPALONI, *Le piazze, Monumenti d'Italia*, 1975.

Adresse de l'auteur:

Paul Auberson
D^r sc. techn.
Architecte SIA
Avenue du Tribunal Fédéral 9
1005 Lausanne